

XXIV^E CONCOURS
INTERNATIONAL
DE PIANO

ClaraHaskil

FONDÉ EN 1963

DÉLAI D'INSCRIPTION : 16 MAI 2011

8 - 16 SEPTEMBRE 2011 — Théâtre de Vevey — Suisse
Concours International de Piano
Membre de la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique

Concours Clara Haskil – rue du Conseil 31 – CP 234 – 1800 Vevey 1 – Suisse
T +41 21 922 67 04 – F +41 21 922 67 34 – info@clara-haskil.ch – <http://www.clara-haskil.ch>

LES PRIX CLARA HASKIL

- 1963_pas de prix
 1965_**Christoph Eschenbach** [Allemagne]
 1967_**Dinorah Varsi** [Uruguay]
 1969_pas de prix
 1971_pas de concours
 1973_**Richard Goode** [Etats-Unis]
 1975_**Michel Dalberto** [France]
 1977_**Evgeni Korolyov** [URSS]
 1979_**Cynthia Raim** [Etats-Unis]
 1981_**Konstanze Eickhorst** [Allemagne]
 1983_pas de prix
 1985_**Natasa Veljkovic** [Yougoslavie]
 1987_**Hiroko Sakagami** [Japon]
 1989_**Gustavo Romero** [Etats-Unis]
 1991_**Steven Osborne** [Ecosse]
 1993_**Till Fellner** [Autriche]
 1995_**Mihaela Ursuleasa** [Roumanie]
 1997_**Delphine Bardin** [France]
 1999_**Finghin Collins** [Irlande]
 2001_**Martin Helmchen** [Allemagne]
 2003_pas de prix
 2005_**Sunwook Kim** [Corée du Sud]
 2007_**Hisako Kawamura** [Japon]
 2009_**Adam Laloum** [France]

Le Concours Clara Haskil

Le Concours Clara Haskil a été fondé en 1963 pour honorer et perpétuer le souvenir de l'incomparable pianiste suisse d'origine roumaine, née en 1895 à Bucarest et décédée à Bruxelles en 1960. Il se déroule tous les deux ans à Vevey où Clara Haskil vécut de 1942 jusqu'à sa mort. Une rue de la ville porte son nom. Le Concours veut accueillir les jeunes pianistes du monde entier poursuivant un idéal musical inspiré de celui qu'a illustré Clara Haskil et qui demeure pour toujours exemplaire.

Prix

Le Concours Clara Haskil ne décerne qu'un seul prix qui ne peut être partagé; le jury peut toutefois renoncer à attribuer le prix. Le lauréat recevra la somme de CHF 20'000.

La finale, avec orchestre, aura lieu le vendredi 16 septembre 2011 en collaboration avec le Septembre Musical Montreux-Vevey et sera retransmise par la Radio Télévision Suisse – RSR Espace 2. Pour leur participation à la finale, les deux finalistes recevront chacun un montant de CHF 3'000.

Prix du public

Lors de la finale du Concours, l'ensemble du public aura la possibilité de voter pour le candidat de son choix. Le Prix du public sera décerné au candidat qui obtient le plus grand nombre de voix. En cas d'égalité, le prix sera partagé. Le montant du prix est de CHF 3'000.

Engagements

Les orchestres suivants offrent un engagement au lauréat du Prix Haskil 2011 :

- Festival International de musique de Besançon Franche-Comté
- Sinfonietta de Lausanne
- Orchestre de Chambre de Neuchâtel
- Orchestre Musikkollegium Winterthur

Les orchestres et festivals suivants sont intéressés à engager le Prix Haskil :

- Baselbieter Konzerte
- Orchestre de la Suisse Romande, Genève
- Orchestre de Chambre de Lausanne
- Lucerne Festival
- Sinfonieorchester St-Gall
- Piano à St-Ursanne
- Verbier Festival & Academy
- Orchester der Oper Zürich
- Zürcher Kammerorchester
- Orchestre Symphonique Suisse des Jeunes
- Abbaye aux Dames de Saintes
- Nuits Musicales du Suquet – Cannes
- Festival de la Chaise-Dieu
- Festival d'Ile-de-France
- Piano à Lyon
- Les Estivales de Musique au cœur du Médoc
- Orchestre Philharmonique de Nice
- Festival Pablo Casals, Prades
- Südwestrundfunk - Radio-Sinfonieorchester Stuttgart des SWR

Le jury

Martin T: son Engstroem, président
 Une information détaillée sur le jury international sera donnée aux candidats et à la presse en juillet 2011. Il sera composé de 7 membres (y compris le président du jury).
 Le jury des éliminatoires (sur CD ou DVD) est composé du président, du directeur et d'un membre du jury.

Délai d'inscription

le 16 mai 2011
 (le cachet de la poste faisant foi).

Tirage au sort

Effectué à huis clos par notaire
 le 7 septembre 2011

Déroulement des épreuves

Théâtre de Vevey

QUARTS DE FINALES
 8, 9, 10 et 11 septembre 2011

RÉPÉTITIONS de Musique de Chambre
 12 septembre 2011

RÉPÉTITIONS GÉNÉRALES
 ET DEMI-FINALES Musique de chambre
 13 et 14 septembre 2011

RÉPÉTITIONS avec orchestre
 15 septembre 2011

RÉPÉTITION GÉNÉRALE
 ET FINALE avec orchestre
 16 septembre 2011

Droits de retransmission

La Radio Télévision Suisse – RSR Espace 2 peut enregistrer les épreuves du Concours en vue de retransmissions ultérieures. Le candidat cède tous ses droits d'interprète pour toutes les retransmissions télévisées et radiophoniques (RTS – RSR Espace 2 et Union Européenne de Radio-Télévision) en direct ou en différé et sur webcasting, tant en Suisse qu'à l'étranger.
 Toutes les épreuves sont enregistrées ; le candidat recevra un enregistrement CD de chaque épreuve.

Pianos

Les candidats sont assurés de disposer d'un piano de travail durant toute la période du Concours.

Logement

Un hébergement dans des familles d'accueil est garanti pour les candidats qui le demandent (logement en principe gratuit, et dans la mesure des familles disponibles).
 Le secrétariat du Concours peut également envoyer au candidat la liste des hôtels et pensions de la région (logement aux frais du candidat).

Frais de voyage

Les frais de voyage sont à la charge du candidat. Ceux-ci sont toutefois remboursés aux candidats retenus en demi-finales sur présentation de justificatifs et jusqu'à concurrence de CHF 1'500.

**Le Concours bénéficie :
 de la collaboration et du partenariat de
 de l'appui de**

la Radio Télévision Suisse – RSR Espace 2
 Fondation Nestlé pour l'Art, Lausanne
 Fonds Culturel Riviera
 Ville de Vevey
 Fondation Leenaards, Lausanne
 Loterie Romande, Lausanne
 Banque Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, Vevey
 Fondation Stanley Thomas Johnson, Berne
 et de diverses entreprises.

De plus, un cercle de donateurs privés a été créé en 1999 afin de soutenir les activités du concours.

La Fondation Nestlé pour l'Art, par sa généreuse contribution, assure à notre concours la capacité de répondre à sa mission qui est de découvrir et d'encourager de jeunes talents.

La finale est enregistrée par:
 la Radio Télévision Suisse – RSR Espace 2

CONDITIONS D'ADMISSION

1. Le Concours est ouvert aux pianistes de toutes nationalités nés après le 31 décembre 1983.
2. Le bulletin d'inscription doit être dûment complété et accompagné de :
 - a) un CD ou DVD (épreuve éliminatoire);
 - b) un curriculum vitæ sur une page;
 - c) une photographie passeport;
 - d) une photocopie de la carte d'identité.
3. Délai d'inscription :
16 mai 2011 (le cachet de la poste faisant foi).
4. Les candidats retenus recevront une confirmation de participation au plus tard au 1^{er} juillet 2011.
5. La finance d'inscription est de CHF 200.-; les candidats retenus s'acquitteront de ce montant selon les instructions qui figureront sur la confirmation de participation envoyée par le Concours.

RÈGLEMENT

1. Le Concours se réserve le droit d'écarter les candidatures qui ne sont pas au niveau souhaité;
2. le candidat doit indiquer sur le bulletin d'inscription la durée de toutes les œuvres des quarts de finales;
3. en envoyant le bulletin d'inscription dûment rempli, le candidat confirme son programme; aucune modification ne sera admise;
4. aucune œuvre ne doit être programmée plus d'une fois; y compris le programme des éliminatoires sur CD ou DVD;
5. lors des quarts de finales, les sonates et cycles doivent être joués en entier;
6. l'exécution des reprises est laissée à l'appréciation du candidat dans le cadre des minutages exigés;
7. le candidat doit se présenter au Théâtre de Vevey au plus tard la veille du début du Concours, soit le 7 septembre 2011 avant 16h;
8. toutes les épreuves sont publiques à partir des quarts de finales;
9. l'ordre de passage du candidat est fixé par tirage au sort et reste valable pour toutes les épreuves du Concours;
10. toutes les œuvres doivent être interprétées de mémoire, sauf lors des demi-finales;
11. pour toutes les épreuves, l'ordre d'exécution est au choix du candidat;
12. les décisions du jury sont sans appel;
13. le gagnant du Concours est seul autorisé à porter le titre de «Prix Clara Haskil»;
14. les finalistes pourront mentionner le titre de «Finaliste du 24^e Concours Clara Haskil»;
15. en cas de contestation, le texte français fait foi.

ÉLIMINATOIRES

SUR CD OU DVD

durée maximum :
25 minutes

1. Le candidat enregistre sur CD ou DVD le programme suivant :

- a) 2 sonates contrastées de Domenico Scarlatti
- b) une œuvre de W.A. Mozart ou de J. Haydn d'une durée maximale de 8 minutes
(les mouvements de sonates sont acceptés)
- c) une œuvre de Beethoven, Schubert ou de Schumann d'une durée maximale de 10 minutes
(les mouvements de sonates ainsi que les pièces isolées de cycles sont acceptés).

Le candidat doit enregistrer ce programme sur CD ou DVD au cours d'une même session d'enregistrement, sans montage et sans adjonction artificielle (réverbération, dolby, etc.)

Le candidat fournira une déclaration (en français, allemand, anglais, italien ou espagnol) de la personne qui enregistre attestant que le programme est joué par le candidat, ainsi que la date et le lieu de l'enregistrement. Si le candidat enregistre lui-même sa prestation, une attestation d'une personne tierce est nécessaire.

QUARTS DE FINALES RÉCITAL

durée minimum :
45 minutes
durée maximum :
50 minutes

2. Le candidat peut composer son programme d'une durée de 45 à 50 minutes selon ces deux possibilités :

- des œuvres d'un seul parmi ces trois compositeurs : soit Beethoven, soit Schubert, soit Schumann ;
- un programme composé d'une ou plusieurs œuvres d'un ou plusieurs des compositeurs suivants : Beethoven, Brahms, Chopin, Debussy, J. Haydn, W.A. Mozart, Ravel, Schubert et Schumann, (le programme doit toutefois comprendre au moins 20 minutes de, soit Beethoven, soit Schubert, ou soit Schumann).

25 à 30
candidats retenus

DEMI-FINALES MUSIQUE DE CHAMBRE

6
candidats retenus

3. Le candidat choisit l'une des œuvres suivantes :

- Brahms Trio pour piano et cordes N° 3 en ut mineur op. 101
 Quatuor pour piano et cordes N° 3 en ut mineur op. 60
 Quintette pour piano et cordes en fa mineur op. 34
- Mozart Quatuor pour piano et cordes en sol mineur K. 478
 Quatuor pour piano et cordes en mi bémol majeur K. 493
- Schubert Trio pour piano et cordes N° 1 en si bémol majeur op. 99 D 898
 Trio pour piano et cordes N° 2 en mi bémol majeur op. 100 D 929
 Quintette pour piano et cordes en la majeur op.114 D 667 «La Truite»
- Schumann Quatuor pour piano et cordes en mi bémol majeur op.47
 Quintette pour piano et cordes en mi bémol majeur op.44

Pour cette épreuve, le candidat bénéficiera de deux répétitions avec des musiciens professionnels choisis par le concours.

FINALE AVEC ORCHESTRE

3
candidats retenus

4. Le candidat choisit l'un des concertos suivants :

- Beethoven Concertos N° 1 op.15, N° 2 op.19, N° 3 op.37, N° 4 op.58 et N° 5 op.73
- Chopin Concertos N° 1 op.11 et N° 2 op.21
- Mozart K. 271, K. 413, K. 414, K. 415, K. 449, K. 450, K. 451, K. 453, K. 456,
 K. 459, K. 466, K. 467, K. 482, K. 488, K. 491, K. 503, K. 537, K. 595
- Schumann Concerto en la mineur op.54

Pour cette épreuve, le candidat bénéficiera de deux répétitions avec orchestre.

